

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

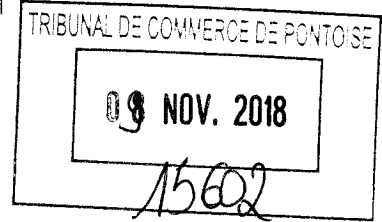
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02121

Numéro SIREN : 399 721 430

Nom ou dénomination : ADN - VEXIN PAYSAGE

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt 15602



ADN-VEXIN PAYSAGE

2 chemin de la Croisette
ZA des 4 Vents
95650 BOISSY L'AILLERIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

« Copie certifiée conforme »

SAS HLDS

Présidente

Représentée par son dirigeant



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 711	2 711		
Fonds commercial	353 597		353 597	353 597
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 441		7 441	7 441
Installations techniques, matériel et outilla	203 343	164 180	39 162	25 814
Autres immobilisations corporelles	289 784	230 982	58 802	69 216
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	140 374		140 374	140 334
Autres immobilisations financières	35 782		35 782	35 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 033 031	397 874	635 157	631 602
Stocks				
Matières premières et autres approv.	44 972		44 972	41 162
En cours de production de services	30 665		30 665	
Créances				
Clients et comptes rattachés	996 918	5 157	991 760	589 250
Fournisseurs débiteurs	1 325		1 325	61 808
Personnel	2 205		2 205	1 488
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 240		42 240	39 693
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	87 790		87 790	39 559
Autres créances	276 935		276 935	22 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	4 200		4 200	
Valeurs mobilières de placement	1 921		1 921	1 922
Disponibilités	32 414		32 414	33 813
Charges constatées d'avance	6 186		6 186	9 248
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 527 770	5 157	1 522 612	839 943
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 560 801	403 031	2 157 770	1 471 545

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	20 000	
Report à nouveau	402 800	380 862
Résultat de l'exercice	62 830	41 938
TOTAL CAPITAUX PROPRES	595 630	532 800
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	197 237	163 984
Découverts et concours bancaires	1 717	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	198 955	163 984
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		17 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 908	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 355	337 307
Personnel	127 328	98 722
Organismes sociaux	127 052	73 986
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	280 330	170 180
Autres dettes fiscales et sociales	15 290	9 890
Dettes fiscales et sociales	550 000	352 778
Autres dettes	169 782	67 163
Produits constatés d'avance	139	
TOTAL DETTES	1 562 140	938 745
TOTAL PASSIF	2 157 770	1 471 545

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 588 025	1 834 003
Production stockée	30 665	
Autres produits	11 946	12 636
Total	2 630 636	1 846 639
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	200 703	182 409
Variation de stock (m.p.)	-3 810	-12 118
Autres achats & charges externes	1 256 463	792 419
Total	1 453 355	962 710
MARGE SUR M/SES & MAT	1 177 281	883 929
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	23 257	14 967
Salaires et Traitements	780 049	564 188
Charges sociales	267 277	249 162
Amortissements et provisions	37 128	24 313
Autres charges	3 310	2 439
Total	1 111 020	855 070
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 261	28 859
Produits financiers	1 817	22 224
Charges financières	6 607	9 117
Résultat financier	-4 790	13 108
RESULTAT COURANT	61 471	41 966
Produits exceptionnels	43 453	4 213
Charges exceptionnelles	38 807	4 241
Résultat exceptionnel	4 646	-28
Impôts sur les bénéfices	3 287	
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 830	41 938

Annexe légale

Règles & méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADN-VEXIN PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 157 770 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 62 830 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Installations techniques : 2 à 4 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles & méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 41 708 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	353 597			353 597
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 711			2 711
Immobilisations incorporelles	356 308			356 308
- Terrains	7 441			7 441
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 691	28 652		203 343
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 100	2 000		30 100
- Matériel de transport	253 023	39 326	38 000	254 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 951	1 385		5 336
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	467 205	71 362	38 000	500 567
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	140 334	40		140 374
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 200	582		35 782
Immobilisations financières	175 534	622		176 156
ACTIF IMMOBILISE	999 047	71 985	38 000	1 033 031

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		71 362	622	71 985
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		71 362	622	71 985
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		38 000		38 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		38 000		38 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	353 597
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	353 597

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOS JARDINS 92140 CLAMART	7 622	37 728	100,00	-35 634
SAS HORIZON VEGETAL 95380 PUISEUX EN FRANCE	8 000	154 235	55,00	31 621
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	140 002	140 002			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 711			2 711
Immobilisations incorporelles	2 711			2 711
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	148 876	15 304		164 180
- Installations générales, agencements aménagements divers	849	3 004		3 854
- Matériel de transport	212 692	12 587	1 541	223 738
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 316	1 075		3 391
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	364 734	31 970	1 541	395 163
ACTIF IMMOBILISE	367 445	31 970	1 541	397 874

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 449 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 782		35 782
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	996 918	996 918	
Autres	410 495	410 495	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 186	6 186	
Total	1 449 380	1 413 598	35 782
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	80 019
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 816
Total	81 835

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 2 000,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 547 232 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 717	1 717		
- à plus de 1 an à l'origine	197 237	54 214	143 024	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 355	628 355		
Dettes fiscales et sociales	550 000	550 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	169 782	169 782		
Produits constatés d'avance	139	139		
Total	1 547 232	1 404 208	143 024	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	102 603			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 524			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	19 726
INTERETS COURUS EMPRUNTS	197
INTERETS COURUS A PAYER	1 717
PROVISION CONGES A PAYER	68 294
SALAIRES A PAYER	797
PROVISION CHARGES CONGES A PAYER	27 630
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	948
ETAT CHARGES A PAYER	15 290
AVOIRS A ETABLIR	65 313
Total	199 912

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 186		
Total	6 186		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	139		
Total	139		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 000 euros HT.

Le montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels est de 2.980€ HT.

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 816	22 223
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 817	22 224
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 607	9 117
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 607	9 117
Résultat financier	-4 790	13 108

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	161	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 187	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	36 459	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		211
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 000
TOTAL	38 807	38 211

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 308 559 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Liase 2059G

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1) Néant *
1

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 39972143000060

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ADN-VEXIN PAYSAGE

ADRESSE (voie) 2 chemin de la Croisette

CODE POSTAL 95650 VILLE BOISSY L'AILLERIE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique	EURL	Dénomination	SOS JARDINS	N° SIREN (si société établie en France)	421839820	% de détention	100.00
Adresse :	N° 13	Voie	voie d'Igny	Code Postal	92140	Commune	CLAMART
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	HORIZON VEGETAL	N° SIREN (si société établie en France)	435268461	% de détention	55.00
Adresse :	N° 46	Voie	rue Lucien Girard Boisseau	Code Postal	95380	Commune	PUISEUX EN FRANCE
						Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SOCIETE A.D.N VEXIN PAYSAGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 €

2, Chemin de la Croisette
ZA des 4 Vents

95650 BOISSY L'AILLERIE

RCS PONTOISE 399 721 430

oooooooo

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Décisions de l'associé unique en date du 30 novembre 2018

A.D.N VEXIN PAYSAGE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

RCS PONTOISE 399 721 430

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.D.N VEXIN PAYSAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.D.N VEXIN PAYSAGE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Président relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la SAS A.D.N VEXIN PAYSAGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président en date du 20 juillet 2018.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poissy, le 25 octobre 2018

AUDIT B.M & Associés

Commissaire aux comptes

53, boulevard Robespierre

78300 POISSY

RCS Versailles 814 738 571 00011

SAS au capital de 278 720 €

Pour AUDIT B.M et Associés

Olivier BOUCHERIE

Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 711	2 711		
Fonds commercial	353 597		353 597	353 597
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 441		7 441	7 441
Installations techniques, matériel et outilla	203 343	164 180	39 162	25 814
Autres immobilisations corporelles	289 784	230 982	58 802	69 216
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	140 374		140 374	140 334
Autres immobilisations financières	35 782		35 782	35 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 033 031	397 874	635 157	631 602
Stocks				
Matières premières et autres approv.	44 972		44 972	41 162
En cours de production de services	30 665		30 665	
Créances				
Clients et comptes rattachés	996 918	5 157	991 760	589 250
Fournisseurs débiteurs	1 325		1 325	61 808
Personnel	2 205		2 205	1 488
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 240		42 240	39 693
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	87 790		87 790	39 559
Autres créances	276 935		276 935	22 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	4 200		4 200	
Valeurs mobilières de placement	1 921		1 921	1 922
Disponibilités	32 414		32 414	33 813
Charges constatées d'avance	6 186		6 186	9 248
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 527 770	5 157	1 522 612	839 943
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 560 801	403 031	2 157 770	1 471 545

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	20 000	
Report à nouveau	402 800	380 862
Résultat de l'exercice	62 830	41 938
TOTAL CAPITAUX PROPRES	595 630	532 800
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	197 237	163 984
Découverts et concours bancaires	1 717	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	198 955	163 984
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		17 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 908	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 355	337 307
Personnel	127 328	98 722
Organismes sociaux	127 052	73 986
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	280 330	170 180
Autres dettes fiscales et sociales	15 290	9 890
Dettes fiscales et sociales	550 000	352 778
Autres dettes	169 782	67 163
Produits constatés d'avance	139	
TOTAL DETTES	1 562 140	938 745
TOTAL PASSIF	2 157 770	1 471 545

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 588 025	1 834 003
Production stockée	30 665	
Autres produits	11 946	12 636
Total	2 630 636	1 846 639
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	200 703	182 409
Variation de stock (m.p.)	-3 810	-12 118
Autres achats & charges externes	1 256 463	792 419
Total	1 453 355	962 710
MARGE SUR M/SES & MAT	1 177 281	883 929
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	23 257	14 967
Salaires et Traitements	780 049	564 188
Charges sociales	267 277	249 162
Amortissements et provisions	37 128	24 313
Autres charges	3 310	2 439
Total	1 111 020	855 070
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 261	28 859
Produits financiers	1 817	22 224
Charges financières	6 607	9 117
Résultat financier	-4 790	13 108
RESULTAT COURANT	61 471	41 966
Produits exceptionnels	43 453	4 213
Charges exceptionnelles	38 807	4 241
Résultat exceptionnel	4 646	-28
Impôts sur les bénéfices	3 287	
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 830	41 938

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Annexe légale

AUDIT B.M & Associés
Commissaire aux comptes
53, boulevard Robespierre
78300 POISSY
RCS Versailles 814 738 571 00011
SAS au capital de 278 720 €

Règles & méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADN-VEXIN PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 157 770 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 830 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Installations techniques : 2 à 4 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles & méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 41 708 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

AUDIT B.M & Associés
Commissaire aux comptes
53, boulevard Robespierre
78300 POISSY
RCS Versailles 814 738 571 00011
SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	353 597			353 597
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 711			2 711
Immobilisations incorporelles	356 308			356 308
- Terrains	7 441			7 441
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 691	28 652		203 343
- Installations générales, agencements aménagement divers	28 100	2 000		30 100
- Matériel de transport	253 023	39 326	38 000	254 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 951	1 385		5 336
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	467 205	71 362	38 000	500 567
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	140 334	40		140 374
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 200	582		35 782
Immobilisations financières	175 534	622		176 156
ACTIF IMMOBILISE	999 047	71 985	38 000	1 033 031

AUDIT B.M & Associés
Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		71 362	622	71 985
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		71 362	622	71 985
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		38 000		38 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		38 000		38 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	353 597
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	353 597

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOS JARDINS 92140 CLAMART	7 622	37 728	100,00	-35 634
SAS HORIZON VEGETAL 95380 PUISEUX EN FRANCE	8 000	154 235	55,00	31 621
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	140 002	140 002			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 711			2 711
Immobilisations incorporelles	2 711			2 711
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	148 876	15 304		164 180
- Installations générales, agencements aménagements divers	849	3 004		3 854
- Matériel de transport	212 692	12 587	1 541	223 738
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 316	1 075		3 391
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	364 734	31 970	1 541	395 163
ACTIF IMMOBILISE	367 445	31 970	1 541	397 874

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 449 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 782		35 782
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	996 918	996 918	
Autres	410 495	410 495	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 186	6 186	
Total	1 449 380	1 413 598	35 782
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	80 019
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 816
Total	81 835

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 2 000,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 547 232 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 717	1 717		
- à plus de 1 an à l'origine	197 237	54 214	143 024	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 355	628 355		
Dettes fiscales et sociales	550 000	550 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	169 782	169 782		
Produits constatés d'avance	139	139		
Total	1 547 232	1 404 208	143 024	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	102 603			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 524			
(**) Dont envers les associés				

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	19 726
INTERETS COURUS EMPRUNTS	197
INTERETS COURUS A PAYER	1 717
PROVISION CONGES A PAYER	68 294
SALAIRES A PAYER	797
PROVISION CHARGES CONGES A PAYER	27 630
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	948
ETAT CHARGES A PAYER	15 290
AVOIRS A ETABLIR	65 313
Total	199 912

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 186		
Total	6 186		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	139		
Total	139		

AUDIT B.M & Associés
 Commissaire aux comptes
 53, boulevard Robespierre
 78300 POISSY
 RCS Versailles 814 738 571 00011
 SAS au capital de 278 720 €

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 000 euros HT.

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 816	22 223
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 817	22 224
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 607	9 117
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 607	9 117
Résultat financier	-4 790	13 108

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	161	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 187	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	36 459	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		211
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 000
TOTAL	38 807	38 211

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 308 559 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AUDIT B.M & Associés
Commissaire aux comptes
53, boulevard Robespierre
78300 POISSY
RCS Versailles 814 738 571 00011
SAS au capital de 278 720 €

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 2 chemin de la Croisette ZA des 4 Vents

95650 BOISSY L'AILLERIE

399 721 430 RCS PONTOISE

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2018**

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 62.829,99 €, de la manière suivante :

- **Un résultat de** **62.829,99 €**
- Un montant correspondant au « Report à Nouveau » créditeur de 402.800,34 €
- **Soit une somme distribuable de** **465.630,33 €**
affectée de la façon suivante :
- **Une somme de** **430.000,00 €**
au compte « Autres Réserves »
- **Et le solde, soit** **35.630,33 €**
au compte « Report à Nouveau »,

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distribution de dividendes ou de résultats, au titre des trois exercices précédents :

Exercice : 31/12/2016

Dividende global distribué : 0 €
soit, par titre : 0 €

Le : 01/07/2016

Résultat global distribué : 80.000€
soit, par titre : 1.600€

Exercice : 31/12/2015

Dividende global distribué : 0 €
soit, par titre : 0 €

Exercice : 31/12/2014

Dividende global distribué : 0 €
soit, par titre : 0 €

« Certifié conforme »

Le président

